

Changes in Committee Membership

Notices having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order no. 4(5)(e), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Fisher for his appointment on the Standing Committee on Fisheries and Oceans.

Mr. McLean for his appointment on the Standing Committee on Communications and Culture.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été déposé au Greffier de la Chambre des communes, en vertu de l'article 59(4)(e) du Règlement, le 19 avril 1983, la composition des comités fut modifiée, ainsi

que l'ordre suivant fut établi pour l'ensemble des comités:

M. Fisher, rapporteur de la liste des pêches et des forêts,

M. McLean, rapporteur de la liste des communications et de la culture.

CANADA**Billing and Report Deposited with the Clerk of the House****CONTENTS**

The following papers having been deposited with the Clerk of the House, pursuant to Standing Order 56(1), are as follows:

By Mr. Frank MacEachern,
Capital Budget and
Expenditure Bill
Business Administration
Budget for the
Year Ended March
31, 1983, approves
the Expenditure
Bill, No. 1, 1983.

Page	
3	Conseil privé de la Reine— Canada, pour l'année financière 1983, conformément à l'article 9 du budget financier, chapitre F-10, du 31 mars 1983, approuvant ce budget.
10	Document parlementaire n° 11, Comité permanent des trans-
15	actions du Conseil privé de la Reine— Excise Act.....
20	Société du crédit agricole, pour l'année financière 1983, pour la fin le 31 mars 1984, conformément à l'administration financière, du 31 mars 1983, ainsi que celle de l'arrêté en date du 1er juillet 1982, en date du 31 mars 1983, approuvant ce budget (titres français et anglais)—Document parlemen-
21	ttaire n° 12, 1983. (Résumé déposé du Comité permanent de l'agriculture)

By Mr. Frank MacEachern,
Customs Tariff
Bill, No. 1, 1983.

At 11:30 a.m., Wednesday, April 19, 1983, the House adjourned at 2:00 p.m. without adjournment.

A 11:30 h. 19, en conformité des dispositions de l'ordre du mardi 19 avril 1983, la Chambre s'adjourne jusqu'à demain, à quatre heures, en conformité des dispositions de l'article 24(1) du Règlement.

Le Président

JEANNE GAUVREAU

Speaker
Tuesday, April 18, 1983